



DÉPARTEMENT DE L'EURE
ARRONDISSEMENT DE BERNAY
COMMUNE DE BÂLINES

**DÉLIBÉRATION DU CONSEIL MUNICIPAL
SÉANCE DU 30 MARS 2026**

Nombre de membres		
Afférents	Présents	Votants
15	15	15

Vote
À l'unanimité
Pour : 14
Contre : 00
Abstention : 01

L'an 2026, le 30 mars à 20h00, le Conseil Municipal de la commune de Bâlines s'est réuni au lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Monsieur Maire AUFFRET, Maire, en session ordinaire. Les convocations individuelles, l'ordre du jour et les notes explicatives de synthèse ont été transmises par écrit aux conseillers municipaux le 25 mars 2026.

Présents : AUFFRET Max, AUFFRET Nathan, CAPITAINE Anne-Laure, CARMAUX Vanessa, CHEVALIER Alexandra, DUPONT Laurence, PASQUIER Thomas, PICHOU Quentin, RAIMBOURG Isabelle, ROCHARD Bertrand, ROULAND Patrice, SPOTBEEN Josette, WYART Rémy

Excusé(s) : BOUCHERIE Aurore (pouvoir à AUFFRET Max)

Absent(s) : CHENEAU Jérémy

Invité(s) :

Secrétaire de séance : DUPONT Laurence

Acte rendu exécutoire :

Envoyé en préfecture le 03/04/2026
Reçu en préfecture le 03/04/2026
Publié le
ID : 027-212700363-20260330-BD19_2026-DE

BD19_2026 – DÉLIBÉRATION PORTANT SUR L'ACCEPTATION D'UN LEG

Vu le code général des collectivités territoriales,

Vu la décision de Monsieur GARNIER Dominique, qui par testament remis à l'étude SCP BOUVIER-LANSON établie à Verneuil d'Avre et d'Iton (27130), lègue à notre commune l'intégralité de ses biens immobiliers, mobiliers, financiers tous autres biens,

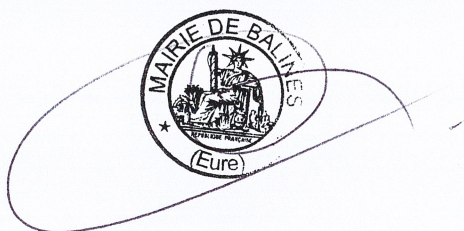
Après en avoir délibéré, le conseil municipal à l'unanimité des votants :

- Décide d'accepter ce legs,
- Donne délégation à Monsieur le Maire à l'effet de signer les documents nécessaires,
- Donne l'autorisation à Monsieur le Maire de procéder dès à présent au paiement de toutes les assurances, factures et frais courants pour la bonne préservation des biens.

Pour copie conforme

Bâlines, le 30 mars 2026

Le Maire
Max AUFFRET



La Secrétaire de séance
Laurence DUPONT